



AFRIQUE

La BAD et la BERD soutiennent le secteur privé

A travers un accord conclu le 17 mai à Paris, la Banque africaine de développement (Bad) et la Banque européenne pour la reconstruction et le

développement (BerD) vont s'associer pour renforcer le financement du secteur privé en Afrique. « L'accord prévoit de développer de nouvelles sources de financement et offrir des opportunités

d'investissement pour le secteur privé, notamment les petites et moyennes entreprises africaines », précise le communiqué conjoint des deux institutions financières.

Page 9

DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES

Bolloré veut diversifier ses activités au Congo

Reçu en audience le 19 mai à Paris par le président Denis Sassou N'Guesso, en marge du sommet sur le financement des économies africaines, le directeur général délégué de Bolloré, Cyrille Bolloré, a exprimé la volonté de son groupe d'étendre ses activités au Congo, notamment dans les domaines de l'édition et des médias.

Exerçant dans les domaines tels que la logistique, le transport et la télédistribution au Congo, le groupe français entend, à travers sa nouvelle stratégie, contribuer à la diversification de l'économie et l'innovation technologique.

Page 9



Le président Denis Sassou N'Guesso et Cyrille Bolloré/DR

SANTÉ

Plus d'un million d'enfants seront vaccinés contre la poliomyélite



La première phase de la campagne de vaccination contre le poliovirus non sauvage aura lieu du 27 au 29 mai sur toute l'étendue du territoire national. L'objectif est de protéger plus d'un million d'enfants de 0 à 5 ans contre cette maladie invalidante. Le poliovirus non sauvage est un type de poliomyélite qui subsiste au Congo. « Ce type de polio est

rare et apparaît dans les régions du monde où les enfants ne sont pas suffisamment vaccinés contre la poliomyélite. La campagne de vaccination permettra de renforcer l'immunité des enfants et contenir l'épidémie », a expliqué Elodie Ndzekaba, responsable du département communication et mobilisation sociale du Programme élargi de vaccination.

Page 7

EXÉCUTIF

Portraits des ministres Irène Mboukou et Paul Valentin Ngobo

Ils sont parmi les douze ministres qui viennent de faire leur entrée au gouvernement Makosso.

La docteure Irène Mboukou, 59 ans, s'est vue confier le portefeuille des Affaires sociales et de l'Action humanitaire.

Paul Valentin Ngobo, 51 ans, agrégé en sciences de gestion, va piloter le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche.

Pages 2-3



Irène Mboukou



Paul Valentin Ngobo

DIPLOMATIE

Intenses activités de Denis Sassou N'Guesso à Paris

Page 16

Éditorial

Les choix

Page 2

ÉDITORIAL

Les choix

Celui opéré par Honoré Sayi, qui était jusqu'à une date récente député Upads de Dolisie 2, dans le Niari, fait des vagues. Le président du groupe parlementaire de la principale formation politique de l'opposition congolaise à l'Assemblée nationale est, en effet, depuis le 15 mai, ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique. Il hérite d'un secteur sensible comme le sont beaucoup d'autres au Congo en raison, surtout pour celui-ci, de sa dimension sociale.

Donner l'eau et l'électricité aux ménages, faire en sorte que l'offre soit pérenne et de qualité n'est pas chose facile dans notre pays en dépit des efforts considérables fournis par les autorités nationales pour promouvoir diverses infrastructures dans ces deux domaines. Honoré Sayi dont on suivait avec intérêt les prises de parole à la chambre basse du Parlement en tant qu'opposant va devoir se mettre au travail dans les habits de gouvernant.

Après avoir, en quelque sorte soldé le contentieux avec son parti, le 18 mai, au cours d'un secrétariat national convoqué pour la circonstance, Sayi a réitéré son vœu de répondre à l'appel de la République pour servir. Sans garder une dent dure contre le mouvement politique qu'il aura loyalement servi des décennies durant. Pour cela, il n'a pas voulu s'étendre en explications sur le fait d'avoir été approché par le pouvoir ou pas. Le vin est tiré...

Les appels, qu'ils viennent du ciel ou du voisinage peuvent être de nature irrésistible surtout quand on y a cru. Sous d'autres cieux aussi, on assiste à des rapprochements du genre de celui qui vient de se produire sous nos yeux. L'essentiel pour les acteurs concernés est d'en assumer pleinement la responsabilité. Et aussi, à la fin de l'exercice, savoir répondre du bilan. Honoré Sayi ne dérogera sans doute pas.

Les Dépêches de Brazzaville

GOUVERNEMENT

Irène Mboukou prend en main les Affaires sociales

Spécialiste du suivi des mesures environnementales et sociales des projets et programmes de développement, la nouvelle ministre va devoir se reconvertir dans l'assistance humanitaire.



La ministre Irène Mboukou-Kimbatsa

Elle a la lourde charge, désormais, de conduire le ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire. Conseiller, chef du département de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et du Développement rural du président de la République de 2013 à sa nomination au gouvernement, le 15 mai, Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa, née Goma, remplace à ce poste, la très discrète mais travailleuse Antoinette Dinga Dzondo qui, pendant cinq ans, a été sur le front de l'aide aux plus démunis. Portrait.

59 ans, mariée et mère d'un enfant, la nouvelle ministre

des Affaires sociales et de l'Action humanitaire connaît les rouages de l'administration publique et de la recherche scientifique. Docteur ès sciences option écologie générale, Irène Mboukou-Kimbatsa est enseignante chercheuse à l'École nationale supérieure d'agriculture et de foresterie-ENSAF- de l'université Marien-Ngouabi où elle dispense des cours dans les domaines de son profil. A ce titre, elle a pris part à diverses rencontres internationales et publié un volume important de travaux scientifiques.

Quand on lui demandait ses impressions lorsqu'elle a ap-

pris sa nomination dans le gouvernement du Premier ministre Anatole Collinet Makosso dont elle a salué l'élévation, Irène Mboukou-Kimbatsa a dit réserver ses premiers mots au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, pour la confiance qu'il lui a faite.

Dirigeante du Mouvement Action et Renouveau- MAR-, (une formation politique de la majorité présidentielle) avec des responsabilités dans les instances locales de sa Lékoumou natale, elle se distingue aussi dans le mouvement associatif en qualité de présidente de l'Association dynamique pour le développement socioéconomique de la Lékoumou-ADDSL-.

Ce travail associatif est peut-être le lien qui pourrait l'aider dans ses nouvelles fonctions car les Affaires sociales et l'Action humanitaire sont aussi un domaine où l'on doit garder la proximité et faire preuve de solidarité envers les personnes vulnérables et celles qui sont exposées aux catastrophes humaines et naturelles.

On regardera comment est-ce que cette dame au profil d'ingénieure agronome bien trempée se reconvertira positivement dans l'écoute de ses compatriotes en difficulté en fonction de son programme de travail et des moyens dont disposera son ministère.

Gankama N'Siah

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo

Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

GOUVERNEMENT

Les grands défis qui attendent Paul Valentin Ngobo

Nommé ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Paul Valentin Ngobo, est bien connu des acteurs agricoles à travers son projet : Incubateur agricole du Congo (IAC). Sa mission s'avère lourde au regard des défis liés à la sécurité alimentaire, la réduction des importations et la diversification de l'économie.



Le ministre en charge de l'Agriculture, Paul Valentin Ngobo DR ru plusieurs départements du pays pour mobiliser les jeunes dans l'agriculture à travers son projet d'incubateur agricole du Congo. « Nous avons beaucoup d'experts dans les domaines de l'élevage et de la pisciculture. Le rôle du ministère est d'élaborer une stratégie de sorte que les acteurs de terrain puissent nous aider à atteindre les objectifs que nous allons nous fixer », a-t-il signifié.

Né à Fort Rousset, actuellement Owando, le 3 octobre 1970, Paul Valentin Ngobo est professeur des universités depuis 2014. Agrégé de Sciences de gestion depuis 2001 en France, il est actuellement en poste à l'université Paris Dauphine.

« Il s'agit d'un honneur parce que le chef de l'Etat a placé l'agriculture au cœur de son projet de société lors de la dernière élection présidentielle. Nos dernières expériences ont montré qu'il est possible de mobiliser les jeunes congolais, les groupements pour justement augmenter la production et réduire le déficit commercial agricole », a-t-il indiqué.

Selon lui, les défis à relever se résument en termes de production mais cela passe par la mobilisation des Congolais. « Tout est dans la manière d'organiser le secteur agricole parce que lorsqu'on a un secteur bien organisé on peut très facilement apporter l'aide de l'Etat en termes de mécanisation, de semences, d'engrais... Le défi est celui d'une meilleure organisation pour mieux mobiliser les Congolais », a souligné le ministre de l'Agriculture.

Paul Valentin Ngobo était à cheval entre la France et son Congo natal où il a parcouru

Produit de l'Institut supérieur de gestion (ISG) de l'université Marien-Ngouabi, promotion 1991, Paul Valentin Ngobo est marié et père de cinq enfants. Il hérite d'un secteur où les attentes sont énormes. En effet, le Congo importe à plus de 700 milliards FCFA les produits alimentaires par an. Dans le but de renverser la tendance, le programme du gouvernement a fait de la mécanisation de l'agriculture l'une de ses priorités pour les cinq prochaines années.

Parfait Wilfried Douniama

La jeunesse et la formation qualifiante, nouveau challenge de Hugues Ngouélondélé

Reconduit à la tête du département des Sports, Hugues Ngouélondélé a vu son champ d'action s'élargir à la jeunesse, la formation qualifiante et l'emploi.



Le défi est immense. Car en dehors des Sports et de l'Education physique, Hugues Ngouélondélé va désormais se préoccuper des questions liées à la jeunesse couplée à la formation qualifiante et à l'emploi des jeunes. Sans pourtant dévoiler ses priorités, il sait déjà à quoi s'en tenir.

« Nous sommes dans un état d'esprit de continuité. Nous étions aux Sports, on vient de nous rajouter encore quelques porte-feuilles qui naturellement concordent bien. Vous avez le sport, la jeunesse et la formation. Les jeunes doivent être formés. Ensuite, ils doivent travailler; donc l'emploi. Nous allons ensemble travailler comme on dit souvent on ne reconnaît le nageur que dans l'eau et on reconnaît le maçon au pied du mur. Laissons le temps nous juger. Tout est priorité. Nous allons travailler et faire en sorte que la mission qui nous est confiée réussisse », a-t-il réagi après sa reconduction.

L'ancien président du conseil municipal de Brazzaville (2003-2017) compte bien s'appuyer sur les expériences antérieures pour relever le défi. Le sport est un chantier qu'il connaît bien car avant d'être nommé ministre, il a été président du Conseil d'administration du Club multidisciplinaires les Diables noirs (2003-2017). Ce secteur devrait, selon lui, s'inscrire dans l'esprit de la continuité. Il avait inscrit son premier passage à la tête du département des Sports et de l'Education physique sous le signe de la formation et des reformes. Il faudrait cette fois-ci trouver la bonne formule pour achever l'interminable chantier du redressement du sport national en commençant par le choix du futur sélectionneur des Diables rouges football avant

d'attaquer d'autres maux qui minent le sport congolais.

Sa récente élection en tant que vice-président de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la francophonie (Confejes) lors de la 38^e réunion qui s'est tenue du 23 au 27 février à Ouagadougou au Burkina Faso, l'a bien préparé à ses nouvelles attributions : Jeunesse et Sports. Les problèmes de l'emploi de jeunes devrait être l'un des défis à relever.

Député de Gamboma 1, le ministre de la Jeunesse, des Sports et de l'Education physique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi est membre du Comité central du Parti congolais du travail et ancien président du conseil municipal de Brazzaville. L'ancien représentant du Congo à l'organisation mondiale des douanes à Bruxelles en Belgique a été membre d'honneur de Rotary club. Il a aussi dirigé l'Association Espoir et vie entre 2002 et 2011. Hugues Ngouélondélé, rappelons-le, est l'auteur de deux publications, notamment « Les services d'enquêtes et les recherches douanières au Congo » et « Le Parti congolais du travail : faire la politique autrement ». Ce pratiquant du volley-ball et du tennis a bien intégré le cinéma, la lecture, les voyages et les arts plastiques parmi ses loisirs préférés.

James Golden Eloué

FORÊT

Les sociétés forestières s'imprègnent de la nouvelle norme nationale de certification

Le Conseil de bonne gestion des forêts (Fsc) a sensibilisé, le 19 mai à Brazzaville, les délégués des sociétés forestières et des bureaux de certification, les auditeurs et les organisations de la société civile à la nouvelle norme nationale de certification des forêts.

Cette rencontre vise à faciliter l'implémentation des connaissances et rassurer les sociétés forestières sur les évolutions de la nouvelle norme nationale de certification des forêts, les avantages de la certification Fsc, les exigences de cette nouvelle norme nationale.

Les participants seront aussi informés des dix principes de la nouvelle norme nationale de certification des forêts qui compte plusieurs aspects locaux et internationaux. Parmi ceux-ci figurent le respect des lois, les droits des travailleurs et les conditions de travail, les droits des populations autochtones, les relations avec les communautés, les bénéfices générés par la forêt, les valeurs et impacts environnementaux, la planification de la gestion, le suivi et évaluation, les hautes valeurs de conservation et la mise en œuvre des activités de gestion. Dans la nouvelle norme natio-

nale dispose d'une procédure par laquelle un organisme agréé et indépendant garantit les produits répondant à l'exigence de la norme Fsc. La certification forestière Fsc est un système de labélisation visant à encourager une gestion responsable.

« Il y a trois sociétés forestières qui sont certifiées. Nous espérons que la certification s'étende à d'autres sociétés. Malheureusement pendant plusieurs années, cette certification a été faite avec le support de la norme régionale. Nous avons une norme nationale adaptée dans le contexte congolais, c'est-à-dire, conforme aux règles, lois et règlements du pays. Aujourd'hui on peut facilement auditer les

sociétés forestières qui interviennent au Congo », a indiqué Inès Mvoukani, présidente du groupe d'élaboration de la norme Fsc en République du Congo. La vision du FSC consiste à ce que la valeur des forêts soit reconnue et pleinement intégrée dans la société à l'échelle mondiale. Cet organisme est déterminé pour l'amélioration et la transformation du marché en orientant la tendance mondiale

des forêts vers l'utilisation durable, la conservation, la restauration et le respect de tous.

« La République du Congo est un pays pionnier du Fsc et chef de file dans le domaine de la certification dans la région. C'est tout à fait naturel pour nous de revoir comment revitaliser l'action du Congo en matière de certification. Le Congo a pris une option importante en inscrivant la certification dans la loi. Nous allons voir avec les autorités du Congo le plan d'action traduisant ainsi en action la mise œuvre de la nouvelle norme de certification », a expliqué George Akwah Neba, coordonnateur Fsc Bassin du Congo.

L'Afrique compte actuellement environ plus de neuf millions d'hectares de forêts certifiées dans vingt-trois pays par le conseil de bonne gestion des forêts. Les pays du bassin du Congo détiennent cinq mille trois cent quatre-vingt-treize hectares certifiés par le Fsc. Et, la République du Congo a plus de deux millions neuf cents hectares de forêt certifiés Fsc.

Fortuné Ibara



Podium officiel lors du séminaire/Adiac

MESSAGE DE FELICITATIONS DU DIRECTEUR GENERAL DES IMPÔTS ET DES DOMAINES A SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT



Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du gouvernement.

Les cadres et agents de la direction générale des Impôts et des Domaines ont le plaisir de vous présenter leurs vives et chaleureuses félicitations à l'occasion de votre nomination aux fonctions de Premier Ministre, Chef du gouvernement.

En cette période cruciale de l'histoire de notre pays, les cadres et agents de l'administration fiscale saisissent cette occasion pour vous renouveler leur engagement à toujours être efficaces par une mobilisation des recettes fiscales indispensables à la réalisation du programme du gouvernement de la République.

Pleins succès dans vos fonctions.

Fait à Brazzaville, le 19 MAI 2021

Le directeur général des impôts et des domaines

Ludovic ITOUA

MESSAGE DE FELICITATIONS DU DIRECTEUR GENERAL DES IMPÔTS ET DES DOMAINES A MONSIEUR LE MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC

Excellence Monsieur le Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public.

Votre nomination au poste de ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public constitue sans doute une marque de confiance placée en vous par Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat.

Les cadres et agents de l'administration fiscale se rangent derrière vous, comme un seul homme et saisissent cette occasion pour vous renouveler leur engagement à toujours être efficaces pour une mobilisation des recettes fiscales indispensables à la réalisation du programme du gouvernement de la République.

Pleins succès dans vos fonctions.



Fait à Brazzaville, le 19 MAI 2021

Le directeur général des impôts et des domaines

Ludovic ITOUA



CONSOMMATION

Les associations des consommateurs renforcent leurs capacités de mobilisation

Vingt-cinq leaders membres du Réseau des associations des consommateurs (RAC) échantent à Brazzaville, depuis le 19 mai, sur la mobilisation citoyenne, dans l'optique de rapprocher les communautés de base des organisations.

Le nombre des associations de défense des droits des consommateurs s'accroît sans cesse ces dernières années au Congo, illustrant le besoin de porter collectivement les problématiques auxquelles est confrontée la population en matière d'accès à des biens et services de qualité à des prix accessibles.

Seulement, regrette le secrétaire exécutif du RAC, Mermans Babounga, les organisations de la société civile (OSC) n'entretiennent pas de relation directe avec les communautés locales, en raison de l'ignorance et la peur. Ce dernier aspect (peur) se traduirait par le refus d'exercer le droit de citoyen qui consiste à participer, d'une part, au développement de la communauté dans le respect des droits des autres et du bien public et, d'autre part, à demander des comptes aux pouvoirs publics qui sont détenteurs d'obligations.

La rencontre consacrée à la mobilisation citoyenne vise à renforcer l'ancrage des OSC, membres du RAC avec les communautés de base. Il s'agit de former les participants au diagnostic organisationnel, à la mobilisation sociale, l'engagement citoyen et au renforcement des relations entre OSC et les communautés de base, à travers des exposés animés par des consultants individuels et de valider une feuille de route pour la mise en place des comités d'alerte.

En effet, cette rencontre s'inscrit dans le cadre du projet de renforcement de la structuration du réseau, en vue de la protection des droits des consommateurs en République du Congo. L'initiative est portée par le Programme concerté pluri-acteurs Congo et financée par le comité français pour la solidarité internationale. Pour le vice-président du RAC, Jean Claude Mabiala, il est indis-



Les leaders des OSC en conclave Adiac

pensable que les consommateurs soutiennent des associations qui les défendent, afin d'obtenir des solutions durables liées à leurs revendications. « Pour avoir une certaine légitimité, il faut que les communautés soient engagées à la cause... À Pointe-

Noire, par exemple, nous avions demandé à la population d'observer une journée sans transports en commun pour protester contre le phénomène de demi-terrain. Cette action a été un succès », a-t-il confié.

Ces leaders espèrent développer de nouvelles techniques de communication, à travers l'atelier sur la mobilisation citoyenne, pour intéresser davantage les communautés locales.

Fiacre Kombo

TIC

37 apprenants certifiés professionnels

La cérémonie officielle de remise des certificats aux trente-sept apprenants s'est déroulée, le 17 mai, sous le patronage de la direction départementale de la formation qualifiante, représentée par Clarques Bilampassi.

Trente-sept apprenants du Centre d'application aux métiers d'informatique (CAMI) ont été formés dans dix filières en vue de l'obtention d'un cer-

personnes formidables, des formateurs qui ont donné aux apprenants des atouts importants pour réussir leur vie professionnelle comme le dit un dicton :

té de l'occasion pour remercier le formateur et saluer cette initiative louable du ministère en charge de la Formation qualifiante et de l'Emploi pour leur engagement.

Clarques Bilampassi, chef de service statistiques et informatique, représentante du directeur départemental de la Formation qualifiante et de l'Emploi, a félicité les certifiés. « Vous êtes arrivés au centre en tant qu'apprenant et aujourd'hui, vous êtes certifiés. Faites bon usage de ce que vous avez appris ici. »

A l'issue de la remise officielle des attestations et certificats de fin de formation, l'une des récipiendaires a déclaré : « cette journée symbolise un nouveau départ pour nous apprenants finalistes du CAMI. Nous remercions et saluons cette initiative du ministère pour avoir mis à notre disposition les différents programmes de formation qualifiante qui conduisent à l'insertion et à la réinsertion des jeunes congolais dans le milieu professionnel ».

Rappelons que les épreuves d'évaluation de cette formation professionnelle ont été lancées par l'administrateur maire de l'arrondissement 2 Bacongo, Simone Loubienga, qui souhaitait que les jeunes apprennent davantage pour avoir une qualification professionnelle.

Bruno Okokana



Le coordonnateur du CAMI remettant l'attestation à une apprenante (crédit photo/DR)

tificat de qualification professionnelle. Il s'est agi des filières ci-après : infographie ; développement Web ; Réseau informatique ; secrétaire administratif ; assistant comptable ; assistant des ressources humaines ; assistant commercial ; assistant logistique et transport ; amadeus et HSE (hygiène, sécurité, environnement).

Au cours de cette cérémonie, le coordonnateur du CAMI, Arsène Vembé Moukouma, a fait savoir que son centre a rencontré des

« Il n'y a pas de plus noble métier que celui d'enseigner des jeunes esprits ». « Notre leitmotiv est la formation intégrale de l'homme dans les métiers innovants de l'informatique... Les formations du CAMI visent à permettre aux étudiants d'accéder à la formation qualifiante dans une spécialité donnée, d'accéder au monde du travail et aussi d'améliorer leur employabilité et favoriser leur insertion professionnelle », a fait savoir le coordonnateur du CAMI. Arsène Vembé Moukouma a profi-

SINISTRE

Le collège Maurice Lheyet Gaboka endommagé

Le vent violent ayant accompagné la pluie qui s'est abattue sur Brazzaville le 18 mai a emporté les toitures des bâtiments du collège d'enseignement général public Maurice Lheyet Gaboka et une dizaine d'habitations environnantes du cinquième arrondissement, Ouenzé.



Une vue partielle des bâtiments endommagés

Pour mesurer l'ampleur des dégâts matériels, le député de la première circonscription électorale de Ouenzé, Juste Désiré Mondelé et l'administrateur-maire de cet arrondissement, Marcel Nganongo se sont rendus le 19 mai sur les lieux. Ils se sont réjouis qu'il n'y ait pas eu de perte en vies humaines. Mais, à contrario, les deux personnalités s'associent à la désolation des populations qui se sont vu évincer des maisons et ne savent plus où dormir. « C'est très choquant parce que les élèves des classes d'examen, à savoir le CM2 et la 3^e sont à un mois des échéances et doivent ainsi accélérer des préparatifs puis achever des programmes d'enseignement. Ce qui est encore plus grave, c'est que les bureaux des directeurs sont également touchés et une partie des archives s'est envolée », a regretté Juste Mondelé. En ce qui concerne

les habitations, le député de Ouenzé 1 a indiqué qu'une cellule de travail composée des chefs de quartier, des agents de la mairie et de ses collaborateurs va être mise en place. Elle aura pour mission de réaliser rapidement l'évaluation des dégâts et de présenter les résultats aux décideurs pour une éventuelle intervention. « Nous lançons un appel aux ONG, associations et autres bienfaiteurs qui pourraient appuyer les pouvoirs publics de bien vouloir le faire le plus tôt possible pour soulager les peines de ces populations en détresse et des élèves », a conclu Juste Désiré Mondelé.

Les responsables du collège Maurice Lheyet Gaboka ainsi que les populations sinistrées ont salué la visite du député et de l'administrateur-maire ; signe, ont-ils dit, de l'importance qu'ils leur accordent.

Roger Ngombé



REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DEVELOPPEMENT URBAIN ET RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

Cofinancement Congo / Banque Mondiale

PUBLICATION DES RESULTATS DE L'PEEL D'OFFRE NATIONAL RELATIF A LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS ET LOGICIELS POUR LA MISE EN PLACE D'UN OBSERVATOIRE URBAIN, POUR LA REALISATION DE L'ADRESSAGE ET POUR L'ACTUALISATION DE LA BASE DE DONNEES DES IMPOTS ET DES RECETTES MUNICIPALES DANS LES VILLES DE BRAZZAVILLE ET DE POINTE-NOIRE

Appel d'Offres N° : CG-DURQuaP-122-F-AON

i. Soumissionnaires ayant proposé des offres et les prix lus publiquement

N°	Nom du soumissionnaire	Nationalité	Prix de l'offre lu publiquement		Rabais proposé
			Lot1	Lot2	
1	BL Technology	Congolaise	286 317 112 F CFA HT	-	5% du montant HT
2	ITG Store SA	Camerounaise	328 229 037 F CFA HT	45 783 833 F CFA HT	Aucun

ii. Soumissionnaires et prix des offres ayant été évaluées

- **Lot 1** : Fourniture et installation du matériel et équipement informatique (serveur, PC de bureau, PC portable, imprimante, onduleur, photocopieur, tables traçantes, router, vidéo projecteur, logiciel d'adressage et d'observatoire urbain, plaques murs, plaques poteaux, poteaux, odomètres, GPS, abonnements d'imageries satellitaires, drone de captures d'images), licences pour l'observatoire, licences pour l'adressage, licences pour actualisation de la base de données, etc.).

Nom du soumissionnaire	Prix de l'offre corrigé/rabais inclus	Ajout pour omission	Prix total
BL Technology	272 001 256,40 F CFA HT	Néant	272 001 256,40 F CFA HT
ITG Store SA	328 229 037 F CFA HT	Néant	328 229 037 F CFA HT

- **Lot 2** : Fourniture et installation du mobilier de bureau (table, chaises, fauteuils de bureau, armoires, etc.).

Nom du soumissionnaire	Prix de l'offre corrigé/rabais inclus	Ajout pour omission	Prix total
ITG Store SA	45 783 833 F CFA HT	Néant	45 783 833 F CFA HT

iii. Soumissionnaires dont les offres ont été rejetées à l'examen préliminaire et les motifs de leur rejet : Sans objet.

iv. Soumissionnaires dont les offres ont été rejetées à la vérification post qualification et les motifs de leur rejet : Sans objet.

v. Données sur le marché attribué

- **Pour le Lot 1** : Fourniture et installation du matériel et équipement informatique (serveur, PC de bureau, PC portable, imprimante, onduleur, photocopieur, tables traçantes, router, vidéo projecteur, logiciel d'adressage et d'observatoire urbain, plaques murs, plaques poteaux, poteaux, odomètres, GPS, abonnements d'imageries satellitaires, drone de captures d'images), licences pour l'observatoire, licences pour l'adressage, licences pour actualisation de la base de données, etc.).

Libellé	Données sur le marché attribué
Adjudicataire	BL Technology
Montant	272 001 256,4 F CFA HT
Durée d'exécution	90 jours
Résumé de la portée du marché	Les prestations comprennent la fourniture et installation du matériel et équipement informatique.

- **Pour le Lot 2** : Fourniture et installation du mobilier de bureau (table, chaises, fauteuils de bureau, armoires, etc.).

Libellé	Données sur le marché attribué
Adjudicataire	ITG Store SA
Montant	45 783 833 F CFA HT
Durée d'exécution	60 jours
Résumé de la portée du marché	Les prestations comprennent la fourniture et installation du mobilier de bureau.

Le Coordonnateur du DURQuaP,

BATOUNGUIDIO

SANTÉ PUBLIQUE

Plus d'un million d'enfants seront vaccinés contre la poliomyélite

La première phase de la campagne de vaccination contre le poliovirus non sauvage aura lieu du 27 au 29 mai sur toute l'étendue du territoire national. L'objectif est de protéger 1.161.356 enfants de 0 à 5 ans contre cette maladie invalidante.

Le poliovirus non sauvage est un type de poliomyélite qui subsiste au Congo. Il y a quelques mois, un cas a été signalé dans le département du Kouilou. Seize pays africains connaissent des flambées de poliomyélite, les risques d'importation demeurent. Ainsi, dans le cadre de la campagne nationale de vaccination, durant trois jours, les agents vaccinateurs passeront dans les ménages et lieux public(marchés, écoles), les points d'entrée notamment les frontières, pour administrer le vaccin contre la poliomyélite. « Ce type de polio est rare et apparaît dans les

régions du monde où les enfants ne sont pas suffisamment vaccinés contre la poliomyélite. La campagne de vaccination, qui va commencer, permettra donc de renforcer l'immunité des enfants et contenir l'épidémie », a expliqué Elodie Ndzekaba, responsable du département communication et mobilisation sociale du Programme élargi de vaccination, lors d'un échange avec les journalistes le 19 mai à Brazzaville. La poliomyélite communément appelée "polio" est une maladie contagieuse causée par le poliovirus qui entraîne une paralysie voire la



Vaccination d'un enfant

mort. Elle touche toute personne et les enfants de moins de cinq ans sont particulièrement vulnérables. Le poliovirus entre dans l'organisme par voie buccale, lorsqu'une personne

boit de l'eau ou mange des aliments contaminés. Le principal signe de la maladie est la paralysie brusque des membres inférieurs d'un enfant qui marchait déjà. La fièvre, la fatigue,

les maux de tête, les vomissements, la raideur au niveau de la nuque, l'affaiblissement des membres font aussi partie des symptômes. Il n'y a pas de traitement contre la poliomyélite. La vaccination est le seul moyen pour la prévenir : le vaccin polio administré par voie orale, sous forme de gouttes et le vaccin polio inoculé par injection, par un agent de santé qualifié. En rappel, la campagne nationale de vaccination, dont la première phase aura lieu du 27 au 29 mai est organisée par le ministère en charge de la Santé à travers le Programme élargi de vaccination avec l'appui de l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite.

**Rominique Makaya
et Merveille Atipo**

INSALUBRITÉ

La Fondation SNPC contribue à l'assainissement de Makoua

La structure en charge de l'action sociale et humanitaire de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) a mis à disposition de la mairie de Makoua, dans le département de la Cuvette, un don de matériel aratoire : brouettes,



Remise du matériel à la mairie de Makoua

des motos tricycles (Kawaki) et bien d'autres équipements, en dehors des engins remis aux personnes vivant avec handicap.

« La terre de la communauté urbaine de Makoua est fertile. L'herbe pousse facilement et à tout moment, au point de rendre inaccessibles et impraticables certaines voies », a indiqué Jean-Emile Ongayolo, administrateur-maire de cette localité. Ce don,

selon lui, vient résoudre certaines difficultés auxquelles elle était confrontée en matière de salubrité.

Le secrétaire général de la Fondation SNPC, Marie Joseph Létembet, a précisé que la remise du matériel aratoire a été faite en fonction de la demande formulée par la mairie de Makoua. Il a exhorté la structure bénéficiaire à en faire bon usage pour l'intérêt général.

Rominique Makaya

Les infirmiers exhortés à être plus performants

À l'occasion de la 60^e célébration de la journée mondiale de l'infirmière, l'hôpital général Adolphe-Sicé a organisé un focus à l'endroit des infirmiers et infirmières dans le but de renforcer leurs capacités opérationnelles.

« Infirmière au cœur du processus des soins : accueil élément majeure de la qualité des soins » a été le thème de cette activité qui a regroupé les infirmiers et infirmières de l'hôpital général Adolphe Sicé. Une journée faite pour rappeler aussi le rôle de l'infirmier et l'infirmière dans le système de santé, de son influence dans la dispensation des soins de qualité, a dit Gildas Ngouloubi, directeur des affaires médicales à l'hôpital général Adolphe-Sicé, représentant le directeur général dudit hôpital avant de rappeler le rôle joué par Florence Nachtingale, dans la valorisation de la profession infirmière. « Elle a fait des soins infirmiers une profession respectée », a-t-il ajouté. De son côté, Clotaire Missamou, directeur de soins infirmiers à Adolphe Sicé, a demandé aux infirmiers et infirmières de s'inspirer de son exemple, car elle a exposé sa vie pour sauver celle des autres et contribuer à l'épanouissement de la profession infirmière. En ouvrant l'activité, Lydie Valerie Nzengomona, représentante de la directrice départementale

des soins et services de santé de Pointe-Noire, a félicité la direction de l'hôpital pour cette louable initiative et réaffirmé la disponibilité de la direction départementale à l'accompagner pour le bien de la population. Près de quatorze communications ont été faites au cours de cette journée. Elles ont eu pour objectif de mettre en place une meilleure organisation du travail dans les soins infirmiers afin de diminuer les surcharges de travail dont les membres de cette catégorie professionnelle sont souvent victimes. « En organisant cette journée, notre souhait est de voir le professionnel infirmier s'impliquer aux côtés d'autres catégories socio-professionnelles dans la mise en œuvre efficiente des soins et services de qualité », a renchéri Gildas Ngouloubi. Plusieurs points ont été épinglés qui méritent d'être corrigés pour une meilleure prise en charge des malades : le mauvais accueil des patients dans les établissements sanitaires, l'inexistence des évaluations des soins dans les structures sanitaires, la pénibilité du travail du personnel infirmier. A la fin du focus, les participants ont suggéré à l'endroit du ministère de la Santé de recruter un personnel en qualité et en quantité pour l'hôpital général Adolphe Sicé, d'organiser des formations régulièrement et de faire des évaluations sur les soins administrés aux patients.

Hervé Brice Mampouya

ASSAINISSEMENT

Averda peine à accéder à la décharge de Lifoula

La directrice de développement des affaires de la société Averda, Sirine Chehaidi, a indiqué le 20 mai que la société court le risque de ne plus faire la collecte des déchets ménagers à Brazzaville et Pointe-Noire.

A Brazzaville, le refus du passage des camions bennes remplis des déchets par La Congolaise des routes (LCR) exigeant le paiement des frais de péage à Lifoula a occasionné un débordement d'immon-



Les immondices à Mpila (Adiac)

dices à la décharge transitoire de Mpila, située derrière les locaux de la Société des

transports publics urbains (STPU). La chargée de la communication de la STPU,

Joyce Kayi, interrogée à cette occasion, a rappelé que les agents de la STPU travaillent dans un environnement malsain. Ces derniers sont exposés à plusieurs maladies.

« Le mur de la STPU connaît un problème d'humidité à cause des déchets ménagers. Nous avons discuté avec la société Averda qui nous avait fait savoir ses difficultés au niveau du péage. Nous espérons que cette société va pouvoir évacuer ses déchets », a renchéri

un autre responsable.

A cet effet, Sirine Chehaidi a déploré l'attitude de la LCR après avoir tenté plusieurs fois en vain de traverser le péage de Lifoula. La société Averda, poursuit-elle, est exonérée des taxes de péage selon la convention qui la lie à l'Etat congolais. « La société compte plus de 200 agents. Sa trésorerie dépend de l'Etat congolais qui est son prestataire », a-t-elle déclaré.

Lydie Gisèle Oko

SPEED
by Congo Telecom

L'INTERNET
TRÈS HAUT DÉBIT
ENFIN CHEZ VOUS!

FIBRE OPTIQUE : POTO-POTO CONNECTÉ À L'INTERNET HAUT DÉBIT ILLIMITÉ

Congo Telecom poursuit son plan de déploiement des quartiers non raccordés à la fibre optique afin de permettre à tous les ménages, familles et entreprises de bénéficier des avantages qu'offre l'internet haut débit illimité.

A cet effet, l'opérateur historique a lancé le samedi 15 mai 2021 à Brazzaville, une campagne terrain baptisée « L'internet très haut débit illimité enfin chez vous ! ». Cette campagne a pour objectif de permettre à Congo Telecom de connecter les clients en 24H grâce à un point de vente et une équipe technique dédiés dans chaque quartier connecté.

Pour ce faire, un point de vente a été installé au croisement Avenue de la paix - rue Mbochis, espace de la Poste pour permettre au public de souscrire aux offres SPEED ou d'effectuer toutes autres opérations commerciales liées à Congo Telecom.

Pour rappel, SPEED est la marque commerciale de Congo Télécom, elle offre des débits allant de 12Mbps, 30Mbps à 60 Mbps avec la possibilité pour les clients de bénéficier d'un kit d'installation gratuit à partir de 30Mbps.

Congo Telecom ambitionne à travers cette offre de connecter un maximum de congolais à l'internet très haut débit et vulgariser des technologies telles que l'e-éducation, la maison connectée, le travail collaboratif à distance, la télévision Ultra Haute Définition en streaming etc. qui nécessitent des capacités de transmission considérables.

**Pour plus d'informations : 22 22 ou au 22 220 00 00.
Congo Telecom, le numérique c'est nous !**



22 22 ou 22 220 00 00
* Appel facturé au tarif en vigueur selon l'opérateur

f t in y Congo Telecom

AFFAIRES

Le groupe Bolloré veut diversifier ses activités au Congo

Le directeur général délégué du groupe français, Cyrille Bolloré, a été reçu le 19 mai par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, en marge du sommet de Paris sur le financement des économies africaines.



Cyrille Bolloré/DR

Il a annoncé la volonté de son groupe d'étendre ses activités en terre congolaise notamment dans les domaines de l'édition, de la presse et des médias. Présent dans cent soixante-dix pays à travers le monde, le groupe Bolloré est l'une des plus grandes compagnies françaises opérant sur le continent africain et principalement au Congo avec la construction du terminal à conteneurs du port autonome de Pointe-Noire (PAPN). Sa stratégie basée sur la diversification, l'innovation et le développement à l'international, occupe aujourd'hui des positions fortes dans chacune de ses activités rassemblées autour de trois pôles à savoir le transport et la logistique, la communication, le stockage d'électricité et les systèmes. Pour Cyrille Bolloré, les décisions qui ont été prises par son groupe ont permis au PAPN de continuer à se développer, fournir un service de qualité et compétitif aux différents importateurs et

exportateurs qui ont vu les volumes se multiplier fortement avec des transbordements qui en font quasiment l'un des plus grands ports de la sous-région. « Nous sommes très heureux de continuer avec son excellence monsieur le président de la République pour voir dans quels autres domaines notre groupe qui continue à se diversifier notamment dans l'édition, la presse et les médias, pourrait continuer à investir dans ce pays où nous avons une confiance aveugle et qui ne nous a jamais déçus »,

a-t-il indiqué. Présent au Congo dans le transport et la logistique, la communication et le divertissement, le groupe Bolloré participe à la transition énergétique grâce à ses solutions d'alimentation à base de l'énergie solaire. Avec plus de 2000 collaborateurs congolais à travers ses agences de Pointe-Noire et de Brazzaville, il participe activement au développement du Congo et s'investit dans l'amélioration des compétences de ses collaborateurs.

Gloria Imelda Lossele

AFRIQUE

La BAD et la BERD s'allient pour le développement

La Banque africaine de développement (BAD) et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) ont signé, le 17 mai à Paris, un accord de partenariat visant à renforcer le financement du secteur privé en Afrique.

Selon les deux institutions financières très actives sur le continent, l'accord permettra de dynamiser la mobilisation de nouvelles sources d'investissement, afin de contribuer à la réduction du déficit de financement annuel estimé à deux mille cinq cents milliards de dollars. « L'accord prévoit de développer de nouvelles sources de financement et débloquer des opportunités d'investissement pour le secteur privé et notamment les PME africaines, avec une attention particulière pour l'adaptation au changement climatique en finançant des infrastructures résilientes », ont précisé les deux banques dans un communiqué conjoint.

Lors de la signature du partenariat, le président de la BAD, Akinwumi Adesina, a expliqué que, « Cet accord avec la BERD est très important pour nous, car le défi majeur pour l'Afrique concerne d'abord les infrastructures. Le déficit de financement dans ce domaine est évalué entre soixante-huit et cent milliards de dollars par an ». Selon lui, « la banque déploie des moyens importants, mais ne peut pas financer seule toutes ces opérations, elle a besoin de ressources supplémentaires ». La signature de cet accord est intervenu la veille du sommet de Paris sur le financement des économies africaines.

Yvette Reine Nzaba



NZELA NA BISO, NDZILA NA BETO
Notre Route

Brazzaville, le 10 mai 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LCR (La Congolaise des Routes), société concessionnaire qui assure la gestion de la RN1 (Route Nationale 1), informe le public de la mise en service du Pesage de la gare de péage de Kieni (Loutété) dans les deux sens de la circulation entre Brazzaville et Pointe-Noire à compter du mardi 01 juin 2021.

Cette mise en service parachève sur la RN1, le système de contrôle des charges des véhicules (poids lourds), dont le poids total est supérieur à 3,5 tonnes. C'est pourquoi, la vérification des charges sera effective dans le sens Pointe-Noire/Brazzaville aux Pesages de Mengo et Kieni, comme cela se fait déjà, dans le sens de Brazzaville/Pointe-Noire.

Ce contrôle est destiné à préserver la route dans la durée et participe à l'amélioration de la sécurité des personnes circulant sur notre Route Nationale 1. Les chauffeurs de camions devront nécessairement passer par le Pesage à partir du mardi 01 juin 2021, et se conformer à la limite de charge en vigueur dans la zone CEMAC (Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale), en se référant au tableau ci-dessous

CHARGES LIMITES POUR VEHICULES ARTICULÉS

CATEGORIES DE VEHICULES	DESIGNATION DES ESSEUX	CHARGE LIMITE EN KG	
	T11S1	PTAC: 39 000 ESSEUX AVANT: 13 000 ESSEUX SIMPLE: 13 000 ESSEUX SIMPLE: 13 000	
		T11S2	PTAC: 47 000 ESSEUX SIMPLE AVANT: 13 000 ESSEUX SIMPLE: 13 000 TANDEM: 21 000
			T11S3
			T12S1
			T12S2
			T12S3
			T12S4

CHARGES LIMITES POUR VEHICULES PORTEURS

CATEGORIES DE VEHICULES	DESIGNATION DES ESSEUX	CHARGE LIMITE EN KG	
	P11	PTAC: 26 000 ESSEUX AVANT: 13 000 ESSEUX SIMPLE: 13 000	
		P12	PTAC: 34 000 ESSEUX SIMPLE AVANT: 13 000 TANDEM: 21 000
			P13
	P22		PTAC: 42 000 TANDEM AVANT: 21 000 TANDEM: 21 000
		P23	PTAC: 48 000 TANDEM AVANT: 21 000 TRIDEM: 27 000

En cas de dépassement, les véhicules en surcharge seront susceptibles d'être verbalisés, conformément à la loi Congolaise N° 7-2004 (Article 12 et 18.B) et ils devront par ailleurs décharger, avant de franchir la barrière de la gare de péage pour ensuite, poursuivre leur chemin.

POUR + D'INFOS :
1010



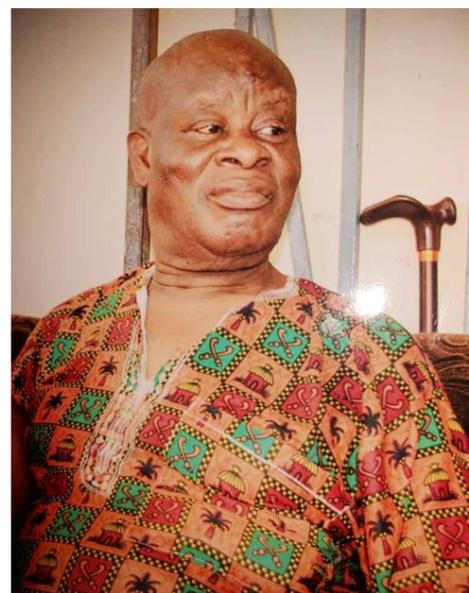
www.lacongolaisedesroutes.cg

NÉCROLOGIE

La famille Ndiki informe les parents, amis et connaissances de Brazzaville, Pointe-Noire et Makoua du décès de leur fils Barnadin Rhonel Ndiki, combattant à la Garde Républicaine (GR), survenu le 13 mai 2021, à Brazzaville.

Le deuil se tient au domicile familial n°6, rue Pierre Germain, quartier Kahounga. Référence : entre arrêt Garage sur la route Moukondo-CNRTV et lycée Thomas Sankara.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



La famille Kouendzé et les enfants ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur frère, oncle et père le docteur Jean Jacques Kouendzé survenu le 12 mai 2021 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient sur la rue La vie sympathique au n°03, quartier Makabandilou.

Référence: arrêt de bus « Ecole Imma Ngankou ». Le Programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

Anicet Ellion, Mbakissa Cherubin, Mutuelle les Amis Cahier et la famille Malonga ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur soeur Nina Armelle Malonga, survenu le 10 mai 2021, à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 69 de la rue Zola, vers le marché Soukissa, quartier Moukondo (Ouenzé).

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



M. Ayah Lopez et la famille Ayah ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, frère et oncle nommé Ludovic Ayah, survenu le 12 mai 2021 à Pointe-Noire.

La veillée se tient au quartier Loandjili, quartier Makayabou à Pointe-Noire.

L'enterrement est prévu le samedi 22 mai 2021, à Pointe-Noire.



La famille Monene, Raphael Maboundou à Paris en France, la veuve Jeanne Monene et Charlem Léa Itoua Legnoki, ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances de Pointe-Noire, Mossaka, Bombe et Brazzaville, du décès de leur fils, père, frère, époux et oncle, Daniel Monene, survenu le 9 mai, à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient sur la rue Makabana au n°38 à Talangai. L'inhumation aura lieu le 25 mai, à Brazzaville.



Messieurs Paterné Kiakouama Miassouekama, Baptême Ouenazo, Mathias Boutoufouilamio, les enfants Miakassissa et famille ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur oncle, grand frère, père et grand père Auguste Miakassissa, directeur général du Complexe industriel Auguste Miakassissa (CIAM), survenu le 19 mai 2021 à Brazzaville.

Le deuil se tient au n°1493, avenue Fulbert Youlou à Makélékélé.

Réf : Arrêt sénégalais Matour. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

**IN MEMORIAM**

21 mai 2006 - 21 mai 2021

Chère maman, il y a déjà 15 ans que tu nous quittés.

De savoir que là haut tu as trouvé la paix, la sérénité et le bonheur que tu mérites m'aide à accepter le vide que tu as laissé par ton absence.

Ruth Milca Amouali, affectueusement appelée «Bruce-Belle» par tes ami(e)s, dans mon cœur à jamais tu resteras gravé.

Ta fille.

**AVIS DE RECRUTEMENT**

Société de construction et de travaux publics (TP)

Cherche un chef de chantier (incompétent ou aventurier s'abstenir)

Contact : 06 732 37 52 / 05 319 05 21

PROGRAMME DES OBSÈQUES

La famille Bolombo, le 2° vice président du Sénat Alphonse M'Bondo-Nesa, Mondzalet Faustin, la famille Kemeté Mélanie et les enfants Moundzalet ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances ainsi que les agents d'E2C du décès de leur fils, frère et père Moundzalet Didier Christian, survenu le 13 mai 2021, à l'hôpital des Armées Pierre Mobengo.

Programme des obsèques se présente comme suit :

Vendredi 21 mai 2021

- 9h30mn : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville;

- 11h00 : recueillement au salon VIP de ladite morgue;

- 12h00 : départ pour le cimetière privé de Bouka de Kintélé;

- 16h00 : fin de la cérémonie.

VACCINS COVID-19

Wang Yi appelle à une plus grande aide en Afrique

Le conseiller d'État et ministre des Affaires étrangères de la Chine, Wang Yi, a appelé, le 19 mai lors de la réunion du Conseil de sécurité des Nations unies qu'il a présidé par visio-conférence, tous les pays à fournir d'urgence des vaccins contre la Covid-19 en l'Afrique.



Le ministre chinois des AE, Wang Yi, présidant la réunion du Conseil de sécurité des Nations unies. Photo Xinhua

« La communauté internationale doit fournir une plus grande aide en matière de fournitures de médicaments, de technologie et de financement pour lutter contre la pandémie, notamment sous la forme d'assistance non remboursable afin d'assurer l'accessibilité des vaccins à un coût abordable en Afrique », a-t-il indiqué. Face à la pandémie, a précisé Wang Yi, la Chine et l'Afrique sont disposées à lancer conjointement une initiative de partenariat pour soutenir le développement de ce continent qui est un maillon important de la riposte sanitaire contre la pandémie de coronavirus.

« L'urgence pour le moment, c'est de construire en Afrique un rempart sanitaire contre le virus. Pour ce faire, la communauté internationale est invitée à accroître ses aides en matériel sanitaire, de médicaments, de financement pour garantir en particulier l'accessibilité et des vaccins par divers moyens tels que des dons, achat à prix préférentiel, transfert de technologies et la production conjointe », a plaidé le chef de la diplo-

matie chinoise.

Sur le long terme, a-t-il souhaité, il est essentiel d'augmenter les capacités de l'Afrique en matière de santé publique et de renforcer ses systèmes de prévention et de contrôle dans le cadre de la construction d'une communauté de santé pour tous. Invitant, au nom de son pays, les pays développés, les organisations internationales ainsi que les partenaires traditionnels à rejoindre cette initiative, Wang Yi propose l'adhésion de tous au principe d'un pied d'égalité dans un esprit d'ouverture. L'objectif, souligne-t-il, est de renforcer la coordination et la coopération pour un véritable multilatéralisme visant à rassembler une force puissante pour soutenir le développement de l'Afrique.

Aider l'Afrique à remédier au déficit de paix

Au regard de l'aggravation des conflits dans certains pays africains, la Chine invite l'ONU et l'UA à travailler de façon étroite pour faire progresser en même temps l'Appel à un cessez-le-feu mondial et l'initiative « Faire taire les armes en Afrique ». Pour cela, le chef de la diplomatie chinoise propose un

soutien continue des efforts des pays africains pour promouvoir les solutions africaines aux problèmes africains tout en encourageant les organisations régionales et sous-régionales africaines à jouer davantage leur rôle central dans la promotion du règlement politique et des processus de paix et de réconciliation.

« Nous devons apporter un soutien financier actif à l'Afrique pour les opérations de maintien de la paix, appuyer les opérations de paix de l'UA et accompagner le continent dans le renforcement de ses capacités de lutte contre le terrorisme », a déclaré Wang Yi.

Selon lui, l'Afrique est un membre important de la grande famille internationale. Une Afrique marquée par la paix, la stabilité et le développement apportera une plus grande contribution au progrès de l'humanité. D'où l'engagement de la Chine à renforcer sa coopération avec les partenaires internationaux pour jouer un rôle agissant dans la promotion de la paix et du développement en Afrique.

Guy-Gervais Kitina avec Xinhua

DISPARITION

Francis Anga Guyet nous a quittés

Le président fondateur de la Fédération congolaise de Kurash est décédé à Brazzaville dans les premières heures du 19 mai à l'hôpital militaire, a-t-on appris, laissant la famille sportive sans voix.



Francis Anga Guyet/DR

La pratique du Kurash au Congo est liée à son nom. Il a donné le meilleur de lui-même pour permettre à la discipline de passer un cap. Après cinq années sous le label d'association, elle a changé de statut en 2016 devenant ainsi fédération grâce notamment aux différents exploits réalisés dans les compétitions de haut niveau à Brazzaville et ailleurs.

Le Kurash était devenu un espoir de médailles. En tant qu'association, la discipline a, sous lui, offert au Congo plusieurs médailles. En Afrique du Sud, les Congolais ont glané sept médailles. Puis six au Mozambique. La 14e édition des championnats d'Afrique a été un déclin. Les Congolais avaient obtenu seize médailles dont six en or, cinq en argent et cinq de bronze.

Très ouvert, Francis Anga Guyet continuait durant l'exercice de son mandat qu'il ne terminera malheureusement pas, à toujours rêver grand. D'ailleurs, il avait l'ambition de faire croître la fédération en s'associant à de divers partenaires en vue d'attirer un grand nombre du public autour de la discipline. Malheureusement, la vision qu'il avait partagée le 22 novembre 2020, après sa réélection à la tête de la fédération, ne prendra plus corps. La faute à la mort.

« Francis est un grand homme. Il savait comment gérer la fédération et les partenaires. Le fait de l'avoir perdu est une douleur immense. C'est lui qui a développé le Kurash au Congo. J'ai commencé à le pratiquer avec lui depuis 2011 lorsque nous étions encore association. Nous nous sommes battus pour être fédération aujourd'hui. Je ne m'imaginais pas le perdre maintenant », a témoigné Me Gyblain Ulrich Massenet, directeur technique national à la fédération de Kurash.

Ce formateur de renom quitte les siens au moment où la discipline avait encore besoin de lui. Il était tout le temps obsédé par la volonté de travailler dur pour avoir au sein des Diables rouges des champions continentaux et mondiaux. « Francis a fait des compétitions de haut niveau ici au pays. Il a été vice-champion de Brazzaville. Il a un club qui a formé des enfants qui sont devenus les champions du Congo. C'est un grand formateur », a témoigné Gyblain Ulrich Massenet.

James Golden Eloué

Sommet sur le financement des économies africaines

Paris-18 mai : la déclaration finale

La pandémie de Covid-19 a provoqué une crise économique mondiale sans précédent, aux conséquences sociales majeures.

Après 25 ans de croissance continue, l'Afrique est gravement touchée et a connu une récession en 2020. Le Fonds monétaire international (FMI) estime que jusqu'à 285 milliards de dollars de financements supplémentaires sur la période 2021-2025 seraient nécessaires aux pays africains, dont près de la moitié aux pays africains à faible revenu, pour renforcer la réponse apportée à la pandémie. Les pays à revenu intermédiaire nécessitent également une attention particulière.

Sans action collective, le financement et les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine seront compromis.

La plupart des régions du monde lancent à l'heure actuelle de vastes plans de relance, en utilisant les instruments monétaires et budgétaires massifs dont elles disposent. En revanche, nombre d'économies africaines ne possèdent ni des capacités suffisantes ni d'instruments similaires pour faire de même. Nous ne pouvons pas nous permettre de les laisser de côté.

Nous, les dirigeants participant au Sommet, en présence d'organisations internationales, avons la responsabilité d'agir ensemble et de combattre la grande divergence qui est en train d'apparaître entre les pays et au sein de chaque pays.

Cela nécessite d'agir collectivement pour mettre en place un plan de soutien financier très substantiel visant à donner une impulsion indispensable à l'économie de ces pays et à apporter les moyens d'investir pour un avenir meilleur. Nous ambitionnons de répondre aux besoins de financement immédiats, d'améliorer la capacité des gouvernements africains à soutenir une relance économique vigoureuse et durable, et de renforcer le secteur privé africain, dont le dynamisme représente un facteur de croissance à long terme pour le continent.

Dans l'immédiat, la priorité absolue est de vaincre la pandémie. Nous reconnaissons le rôle d'une immunisation à grande échelle contre la Covid-19 en tant que bien public mondial et nous unissons nos efforts pour veiller à un accès équitable en Afrique à des vaccins, des traitements et des moyens de diagnostic sûrs et abordables grâce au dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la Covid-19 (Accélérateur ACT) et à sa facilité COVAX, ainsi qu'à l'initiative AVATT de l'Union africaine. Nous nous efforçons d'accélérer ces efforts pour faire en sorte que l'Afrique reçoive davantage de vaccins, notamment en partageant les doses, en soutenant les garanties de marché et en favorisant le commerce tout au long de la chaîne de valeur, ainsi qu'en développant les capacités locales nécessaires à la distribution des vaccins. Nous devons aussi, en partenariat avec le secteur privé, accélérer la production de vaccins en renforçant les capacités locales sur le continent africain. Cela peut être facilité par un partage volontaire de la propriété intellectuelle et par le transfert actif des technologies et du savoir-faire, conformément aux cadres juridiques internationaux, par exemple par la mise en commun des licences et la conclusion d'accords de fabrication pour permettre une production locale.

Nous nous appuyerons sur le système financier international pour créer l'espace budgétaire nécessaire aux économies africaines. Nous appelons à rapidement décider d'une allocation générale de droits de tirage spéciaux (DTS) du FMI d'un montant sans précédent, qui devrait atteindre 650 milliards de dollars, dont près de 33 milliards destinés à augmenter les avoirs de réserve des pays africains, et à la mettre en œuvre dans les meilleurs délais, et nous demandons aux pays d'utiliser ces nouvelles ressources d'une manière transparente et efficace.

Nous sommes déterminés à amplifier considérablement son impact en Afrique en étudiant le prêt de DTS à titre volontaire par l'intermédiaire du Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) du FMI, et en envisageant avec le FMI, la Banque mondiale et d'autres banques multilatérales de développement (BMD) diverses options supplémentaires pour prêter des DTS en vue de soutenir la relance verte, résiliente et inclusive des membres du FMI, au sortir de la pandémie, conformément aux Objectifs de développement durable (ODD). Ce soutien sera complété par l'aide publique au développement (APD), une 20e reconstitution ambitieuse des ressources de l'Association internationale de développement (AID-20), la 16e reconstitution générale des ressources du Fonds africain de développement (FAD-16) en 2022 et la mobilisation de financements concessionnels supplémentaires par le FMI, les banques et les fonds multilatéraux de développement, ainsi que les organismes bilatéraux de développement. Nous demandons aux BMD de mobiliser davantage de financement privé en Afrique en mettant au point et en renforçant les instruments de partage des risques pertinents. Cet effort multilatéral s'articulera étroitement avec l'action du réseau des banques publiques de développement africaines, en impliquant la Banque africaine de développement (BAD) et les institutions financières publiques nationales et régionales. Solidement ancrées localement, leur capacité à faire émerger davantage de projets de qualité, en particulier pour le climat, la santé, l'éducation, les infrastructures et le secteur privé, est indispensable à la réussite de toutes les mesures prises à l'échelle internationale pour financer efficacement les économies africaines.

Pour soulager les économies africaines qui pâtissent de vulnérabilités liées à leur dette publique extérieure, les créanciers du G20 et du Club de Paris agissent tel que convenu dans le communiqué des ministres des Finances et des gouverneurs de banques centrales du G20 d'avril et le Cadre commun pour les traitements de dette au-delà de l'Initiative de Suspension du Service de la Dette (ISSD) adopté en novembre 2020.

Pour dynamiser la croissance et la création d'emplois, nous soutenons les stratégies africaines nationales et nous saluons l'ambition de développer une Alliance pour l'entrepreneuriat en Afrique, qui

aura une large portée panafricaine et accordera une place prépondérante aux entreprises. Cette Alliance permettra de mobiliser tous les partenaires désireux de mettre des ressources financières et techniques au service du développement du secteur privé en Afrique, des microentreprises et des petites et moyennes entreprises (MPME), et notamment des femmes-entrepreneurs soutenues par l'Initiative pour favoriser l'accès des femmes au financement en Afrique (AFAWA). Nous attendons avec intérêt que la Société financière internationale (SFI), en coordination avec la BAD, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) dans ses pays d'opérations, la Banque européenne d'investissement (BEI), les autres BMD concernées et les institutions de financement du développement bilatérales intéressées, poursuive les efforts pour lancer cette Alliance, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, d'une manière progressive et ciblée. Ces efforts s'appuient sur ceux déployés dans le cadre de l'approche Équipe Europe aux côtés des institutions européennes de financement du développement pour contribuer aux objectifs de ce Sommet.

Nous réitérons notre soutien continu à l'égard de l'initiative du G20 sur le soutien à l'industrialisation en Afrique et dans les pays les moins avancés, du partenariat du G20 avec l'Afrique, du « Compact with Africa », ainsi qu'à l'égard d'autres initiatives pertinentes. Comme la relance et la prospérité à long terme sont indissociables de réformes favorables au développement du secteur privé, nous prenons acte de la proposition commune de la France et de l'Allemagne visant à renforcer davantage l'initiative du G20 « Compact with Africa ».

Nous saluons la mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine et la transformation numérique du continent visant à réduire la fracture numérique et à accélérer l'adoption d'écosystèmes numériques ouverts, équitables et non discriminatoires, ce qui produira des bénéfices significatifs en matière de productivité, d'innovation et de croissance durable. Compte tenu de notre foi commune en l'impact positif du commerce sur le développement, nous examinerons des solutions pour accroître la valeur ajoutée africaine dans les chaînes mondiales d'approvisionnement.

Un soutien international est indispensable pour soutenir des plans de relance ayant l'envergure requise, mais cela pourrait au besoin s'accompagner de plus de flexibilité concernant les plafonds d'endettement et de déficit lorsque c'est approprié et de réformes difficiles mais nécessaires à mener au niveau national, avec l'aide de la communauté internationale en tant que de besoin. Afin de financer des politiques publiques clés pour une croissance inclusive et durable, telles que l'éducation, la santé, la protection sociale et les infrastructures, il sera nécessaire de mobiliser plus fortement les ressources intérieures, d'accroître la transparence et l'efficacité de la gestion de la dette et des dépenses publiques, d'améliorer la gouvernance et l'intégrité financière et de créer un environnement favorable au secteur privé au moyen de partenariats public-privé et de financements privés. Nous améliorerons en outre la préparation et le financement des projets d'infrastructure.

Nous promouvons une trajectoire de développement durable, circulaire et à faible intensité de carbone de l'Afrique et veillerons à assurer sa résilience climatique et environnementale au cours des décennies à venir. Nous nous efforçons d'élargir l'éventail des donateurs et des investisseurs en faveur du financement de l'action pour le climat et la biodiversité et du développement technologique en Afrique, notamment en mobilisant davantage de ressources vers le continent par l'intermédiaire du Fonds vert pour le climat et du Fonds pour l'environnement mondial. Par ailleurs, nous appelons les institutions financières internationales à se fixer des objectifs ambitieux dans leurs projets portant sur le climat, en équilibrant adaptation et atténuation, et à aligner complètement leurs activités sur l'Accord de Paris dans les plus brefs délais.

En définitive, la croissance et la résilience reposent sur le capital humain. Notre objectif prioritaire est de mobiliser ce capital et le potentiel démographique de l'Afrique et ainsi fournir au secteur privé les atouts dont il a besoin. Nous nous engageons à renforcer les systèmes de santé, de protection sociale, et d'enseignement et de formation sur le continent africain, en reconnaissant qu'ils constituent des facteurs déterminants pour accroître la productivité sur le continent et garantir la résilience économique en protégeant les vies, les emplois et les compétences des Africains. Nous œuvrerons ensemble pour renforcer la mobilisation des talents africains et consolider l'expertise du secteur public et les ressources et connaissances au niveau local. Nous estimons que l'engagement des pays concernés est primordial et que la série d'actions que nous nous engageons à mettre en œuvre doit aller de pair avec un fort renforcement des capacités. Nous travaillerons pour accroître et mobiliser l'expertise africaine, qu'elle soit sur le continent ou en dehors.

Investir aujourd'hui dans le développement durable des économies africaines et dans leur population active en pleine expansion contribuera à faire de l'Afrique la future championne de la croissance mondiale.

En marge des prochaines Assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale en octobre 2021, il sera opportun de faire le point sur les efforts que nous aurons déployés pour assurer la mise en œuvre effective de ces mesures et d'affiner les initiatives que nous proposons.

Une série d'actions reposant sur deux piliers

Répondre aux besoins de financement pour promouvoir une relance rapide, verte, durable et inclusive

Nous appelons à décider rapidement d'une allocation générale de droits de tirage spéciaux (DTS) du FMI, d'un montant sans précédent (650 milliards de dollars), et à la mettre en œuvre dans les

meilleurs délais, ce qui devrait permettre d'accroître les réserves des pays africains de 33 milliards de dollars. Nous demandons instamment aux pays d'utiliser ces nouvelles ressources de manière transparente et efficace.

En outre, nous sommes déterminés à accroître considérablement son impact en Afrique, en étudiant à titre volontaire :

le prêt de DTS au Fonds fiduciaire FRPC ; en s'appuyant sur la révision en cours du financement et des politiques concessionnels du FMI, le FMI estime que ses prêts aux pays à faible revenu pourraient être substantiels sur la période 2021-2025. Nous étudierons les options pour garantir la pérennité du compte de subvention du Fonds fiduciaire FRPC, qui permet des prêts à taux zéro ou à taux concessionnel ; une série d'options supplémentaires, avec le FMI, la Banque mondiale et d'autres BMD, pour prêter des DTS en vue de soutenir la relance verte, résiliente et inclusive des membres du FMI, au sortir de la pandémie, conformément aux Objectifs de développement durable (ODD).

Nous prenons les engagements suivants :

Soutenir une 20e reconstitution ambitieuse des ressources de l'Association internationale de développement (AID-20), accordant une attention renforcée aux

sujets du capital humain (y compris au handicap et à la protection sociale), du changement climatique, de l'emploi et de la transformation économique, du genre, de la fragilité, des conflits et de la violence, et sous-tendue par les thématiques transversales de la gouvernance et des institutions, de la soutenabilité de la dette, de la technologie et de la préparation aux crises. Cela s'appuie sur le partenariat historique de l'AID avec l'Afrique, notamment sur sa réponse à la crise de la Covid-19 sous la forme de subventions et de prêts consentis à des conditions très favorables au cours des exercices 2021-2022. Nous appelons également l'AID à réfléchir à des moyens de débloquent les ressources supplémentaires pour ses membres de manière durable, en optimisant davantage son bilan financier.

Renforcer les institutions financières publiques africaines, soutenir une mobilisation accrue de la BAD au service d'un développement vert, résilient et inclusif en s'appuyant sur la 15e reconstitution des ressources du Fonds africain de développement, sur la 16e reconstitution des ressources du Fonds africain de développement (FAD-16) et sur la 7e augmentation générale de capital de la BAD, et renforcer l'implication du réseau des institutions financières africaines pour que celles-ci soutiennent la création d'emplois et les investissements sociaux et climatiques conformément aux objectifs de l'Accord de Paris. Maintenir l'APD à un niveau ambitieux et, pour les pays développés qui se sont engagés à cet égard, s'efforcer d'atteindre les objectifs de 0,70 % du revenu national brut (RNB) consacré à l'APD, et de 0,15 à 0,20 % du RNB consacré à l'APD à destination des pays les moins avancés. Œuvrer au service d'une plus grande intégration de l'Afrique au sein de l'architecture financière internationale, en :

soutenant, pour les pays qui disposent d'une capacité d'endettement, le développement de marchés performants pour la dette publique, y compris d'outils pour améliorer leur accès et leur liquidité, en examinant entre autres la faisabilité d'une facilité de liquidité ; exhortant le Groupe de la Banque mondiale, la BAD et les autres banques et fonds multilatéraux de développement, notamment le Fonds vert pour le climat et le Fonds pour l'environnement mondial, et les organismes bilatéraux de développement, à « fonctionner en système » et à améliorer d'ici à la fin de l'année 2021 les dispositifs de mobilisation des financements privés, y compris par le renforcement des instruments de partage des risques, dont les Project Based Guarantees, les Policy Based Guarantees et la couverture du risque politique dans les cas appropriés. Lutter contre les vulnérabilités liées à la dette pour la première fois au sein du Cadre commun pour les traitements de dette, approuvé par le G20 et le Club de Paris qui agissent tel que convenu dans le communiqué des ministres des Finances et des gouverneurs de banques centrales du G20 d'avril, dans le contexte d'un cadre macroéconomique solide et de réformes mises en œuvre par les pays bénéficiaires au titre d'un programme soutenu par le FMI. Nous saluons les premières réunions organisées pour le traitement de la dette du Tchad, et deux autres demandes reçues de l'Éthiopie et de la Zambie seront discutées. Cela aidera à éviter un nouveau cycle de surendettement en remédiant aux vulnérabilités liées à la dette, et contribuera à débloquent de nouveaux financements en faveur d'une croissance durable et inclusive.

-Améliorer le financement durable du développement et éviter un nouveau cycle de surendettement :

en encourageant le passage à des pratiques de financement de plus en plus durables, tant pour les emprunteurs que pour les créanciers. L'élaboration des programmes du FMI devrait demeurer flexible dans la mesure du possible pour prendre en compte la nécessité de soutenir la croissance dans le contexte de la crise actuelle, tout en limitant les vulnérabilités liées à la dette. La politique de financement du développement durable de l'AID doit continuer à soutenir des pratiques de financement plus transparentes et durables ; en saluant le lancement en 2021 de l'auto-évaluation volontaire des pratiques des créanciers en matière de prêt, fondé sur les G20 Operational Guidelines for Sustainable Financing, et en soutenant la mise en œuvre des Institute for International Finance Voluntary Principles for Debt Transparency ;

par le déploiement par les pays débiteurs de réformes améliorant l'efficacité de leurs dépenses publiques et leur gestion des finances publiques, en visant notamment des progrès en matière de gestion et de transparence de la dette, dans l'exactitude des données sur la dette et la manière dont il en est rendu compte, y

compris en renforçant les services nationaux chargés de la dette et leur capacité à évaluer les risques budgétaires, les engagements budgétaires et passifs contingents, ainsi qu'en matière de gouvernance et d'intégrité financière, en particulier pour lutter contre la corruption, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ; en accroissant la mobilisation des ressources intérieures grâce à des systèmes fiscaux durables, transparents et responsables. À cet effet, nous saluons l'avancée dans la mise en œuvre du Programme d'action d'Addis-Abeba, notamment l'adoption croissante des Cadres nationaux intégrés de financement (FFI), les travaux de l'Initiative fiscale d'Addis-Abeba et sa récente Déclaration à l'horizon 2025. Nous saluons également les efforts partenaires de la Plateforme de collaboration sur les questions fiscales pour accroître le soutien au développement et à la réforme des politiques et administrations fiscales en Afrique. Nous soutenons le développement de l'initiative Inspecteurs des impôts sans frontières de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour renforcer les enquêtes en matière de délinquance fiscale, ainsi que la fiscalité des ressources naturelles. Nous saluons également la mise en place par l'OCDE d'une Académie de l'Afrique de l'Ouest pour les enquêtes fiscales et financières afin de renforcer les capacités en matière de lutte contre la délinquance fiscale dans toutes les régions du continent africain ; Donner la priorité au sein du budget national à des politiques publiques clés en matière de croissance durable, telles que l'éducation, la formation et les systèmes de santé. Soutenir un plus grand engagement au sein des forums de coordination existants tels que le Partenariat mondial pour une protection sociale universelle en vue d'atteindre les objectifs de développement durable (USP2030).

Soutenir une croissance de long terme stimulée par un secteur privé et un entrepreneuriat dynamiques et par le développement et le financement de projets d'infrastructures de qualité. Nous réitérons notre soutien continu à l'égard de l'initiative du G20 sur le soutien à l'industrialisation en Afrique et dans les pays les moins avancés, du partenariat du G20 avec l'Afrique, de l'initiative du G20 « Compact with Africa », ainsi qu'à l'égard des autres initiatives pertinentes. Comme la relance et la prospérité à long terme sont indissociables de réformes favorables au développement du secteur privé, nous prenons acte de la proposition commune de la France et de l'Allemagne visant à renforcer l'initiative du G20 « Compact with Africa ».

Avec le soutien des institutions financières internationales, des organisations internationales et des agences de développement, nous accélérerons les réformes en faveur d'un environnement économique et d'un climat des investissements plus stables, plus transparents et plus fiables.

Des efforts seront déployés pour traiter le problème croissant de l'économie informelle, au moyen de réformes dédiées portant sur les cadres juridiques et fiscaux, pour renforcer les capacités nationales et pour améliorer et harmoniser les cadres réglementaires et les pratiques administratives, notamment grâce à des mesures portant sur la gouvernance et l'intégrité financière.

Nous encourageons les banques multilatérales et bilatérales de développement et les autres partenaires de développement, notamment les banques nationales et régionales de développement africaines, à jouer un rôle clé en matière d'incitations financières visant à mettre en œuvre ces réformes.

Nous encourageons un ciblage plus important vers le secteur privé dans les guichets concessionnels du Groupe de la Banque mondiale et de la BAD, en envisageant des

solutions pour accroître l'impact du Guichet de promotion du secteur privé à l'occasion de la 20e reconstitution des ressources de l'AID et de celui de la Facilité de rehaussement de crédit de la BAD à l'occasion de la 16e reconstitution générale des ressources du Fonds africain de développement (FAD-16).

Nous saluons l'ambition de développer une Alliance pour l'entrepreneuriat en Afrique visant à contribuer à la mobilisation de tous les partenaires, publics et privés, prêts à appuyer le développement du secteur privé africain par des moyens financiers, techniques et le renforcement des capacités.

Cette Alliance permettra de mobiliser tous les partenaires prêts à consacrer des moyens financiers et techniques au développement du secteur privé africain, notamment les MPME, et à l'amplification de la dynamique entrepreneuriale à l'œuvre en Afrique, en portant une attention particulière à l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes. Nous soutenons en priorité les investissements dans les jeunes entreprises africaines grâce à l'élaboration de nouveaux outils adaptés et au développement des instruments déjà existants, en ajustant notre approche aux besoins spécifiques des MPME en fonction de leur niveau de développement, en ciblant de nouveaux pays et en associant de nouveaux acteurs.

Cette Alliance a spécifiquement pour objectifs de développer des MPME innovantes et d'avant-garde, principales sources de croissance et de création d'emplois, et de renforcer la capacité des entrepreneurs à avoir accès à des financements, ce qui constitue un vecteur principal de changement, d'innovation et d'une croissance économique inclusive en Afrique. Cette Alliance devrait par ailleurs bénéficier de l'entrée en vigueur de l'Accord portant création de la zone de libre-échange continentale africaine, dont la mise en œuvre sera soutenue par les partenaires de développement, en portant une attention particulière au renforcement de l'intégration régionale et à ses effets positifs à long terme sur le développement des marchés locaux et régionaux et la croissance durable.

Afin de soutenir cette Alliance, nous nous appuyerons sur la coalition existante d'institutions financières¹, constituée lors du Som-

met Finance en commun de novembre 2020, qui s'est engagée à unir ses efforts pour échanger des bonnes pratiques porteuses de solutions pour les MPME en Afrique. Nous mobiliserons les apports positifs de toutes les BMD et institutions de financement du développement centrées sur le secteur privé et engagées en Afrique.

Nous attendons avec intérêt que la Société financière internationale (SFI), en coordination avec la Banque africaine de développement (BAD), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) dans ses pays d'opérations², la Banque européenne d'investissement (BEI), les autres BMD concernées et les institutions de financement du développement bilatérales intéressées, redouble d'efforts afin de lancer cette alliance, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, d'une manière progressive et ciblée. Ces efforts s'appuient sur ceux déployés dans le cadre de l'approche Équipe Europe par les institutions européennes de financement du développement, pour contribuer aux objectifs de ce Sommet, en commençant dans un premier temps par les mesures prometteuses suivantes :

Nous soutenons le développement de fonds de capital-investissement et de capital- risque africains, et d'associations de capital-investissement et des institutions de microfinance africaines, en tant qu'acteurs clés pour accélérer la croissance des MPME : en nous appuyant sur des outils dédiés (y compris des instruments concessionnels) et des partenariats existants comme Boost Africa (initiative conjointe de la BAD, de la BEI et de la Commission européenne), nous aiderons les gestionnaires de fonds à répondre aux besoins récurrents des jeunes entreprises et MPME africaines, pour contribuer à constituer plus rapidement des viviers d'entreprises prêtes à recevoir des investissements, pour accompagner les efforts de levée de fonds des gestionnaires de fonds et pour aider à recruter, former et fidéliser des spécialistes des investissements durables. Pour tenir compte du fait que la grande majorité des entreprises appartiennent à la catégorie des microentreprises, une attention particulière sera portée au rôle des accélérateurs et incubateurs d'entreprises, des réseaux d'investisseurs providentiels et des écoles de commerce ; en recourant à des mécanismes de partage des risques (tels que des garanties et la couverture du risque politique) destinés à réduire certains risques spécifiques comme le risque de change ou de liquidité, nous renforcerons l'attractivité de la classe d'actif du capital-investissement africain pour attirer davantage de capitaux privés, tant au plan national qu'international. La mobilisation des flux de financements privés passera aussi par un approfondissement des marchés secondaires pour les prises de participation dans des fonds africains de capital-investissement ; en développant les cotations croisées sur les marchés régionaux et panafricains pour accroître l'ensemble des fonds disponibles pour les investissements et pour accélérer les réformes juridiques, réglementaires et institutionnelles visant à harmoniser les différents marchés, afin d'améliorer la liquidité comme la stabilité.

Nous sommes favorables à de nouvelles mesures innovantes, à discuter de manière plus approfondie au sein des organes de gouvernance de chacune des institutions concernées, pour remédier aux difficultés spécifiques auxquelles font face les MPME africaines, telles que : la proposition présentée par la SFI, avec le soutien du Guichet de promotion du secteur privé de l'AID, de la BERD, de la BEI et de Proparco, pour améliorer l'accès des MPME aux financements en Afrique grâce à des structures innovantes et à des instruments d'atténuation des risques, pour stimuler les prêts à ce secteur. Cette initiative étudiera de nouvelles pistes de financement pour les MPME et les marchés en développement, sous l'angle spécifique des MPME, notamment par le biais de fonds et de plateformes numériques, tout en ayant recours à des instruments d'atténuation des risques. Elle pourrait aussi viser les MPME des chaînes de valeur agroalimentaires et les exploitations agricoles de taille intermédiaire, secteurs qui jouent un rôle moteur pour la croissance, les emplois et le développement durable en Afrique ; les efforts de la SFI et de la BERD pour appuyer les échanges commerciaux de biens, d'équipements et de produits essentiels avec l'Afrique pendant la phase de redressement économique de la crise de la Covid-19 ; l'AFAWA, l'initiative panafricaine soutenue par la BAD, et d'autres initiatives en faveur des femmes comme SheInvest et le Défi 2X, qui proposent des financements en

faveur des femmes, pour surmonter les difficultés d'accès aux financements auxquelles sont confrontées les femmes en Afrique ; une priorité accrue sur les MPME pour les faire bénéficier d'accès aux plateformes numériques, telles que la facilité pour l'inclusion financière numérique en Afrique (ADFI) lancée par la BAD, en reconnaissant que le soutien à l'intégration financière et la facilitation de l'accès aux services financiers sont essentiels pour les MPME et pour le secteur informel.

Nous encourageons également l'approfondissement de la coopération entre entreprises privées africaines et non-africaines, notamment grâce à des plateformes d'investissement comme l'African investment forum (AIF) et au développement des coentreprises ou des participations conjointes aux marchés publics. Nous appelons à plus d'investissement pour soutenir les chaînes de valeur et les PME en partenariat avec nos associations d'entreprises.

Nous déploierons des efforts pour faire émerger et financer des infrastructures de qualité et durables en Afrique dans le respect de la situation particulière des pays et conformément aux lois et aux règlements en vigueur localement, en : renforçant l'environnement macro-financier et la fiabilité des cadres juridique et institutionnel des politiques publiques en matière d'ouverture et de transparence des passations de marchés, d'efficacité économique en termes de coût tout au long du cycle de vie, d'égalité des conditions de concurrence dans la passation de marchés, de lutte contre la corruption, de perception des risques, de transparence budgétaire, de soutenabilité et de gestion de la

dette ;

-travaillant plus avant concernant la mobilisation des instruments et produits financiers multilatéraux et bilatéraux, notamment les garanties, la couverture du risque politique, les instruments de partage des risques et les autres formes d'appui aux projets de partenariats public-privé, ainsi que dans la mobilisation de financements commerciaux ;

Nous appelons les institutions financières multilatérales à accroître leur financement des investissements publics dans le secteur du numérique, tout en tenant dûment compte des questions de cybersécurité et de respect de la vie privée. Nous les appelons également à recourir à différents instruments, notamment aux garanties partielles de risque et à la couverture du risque politique, le cas échéant, pour encourager les investissements directs étrangers dans ce secteur. Parvenir à une transformation numérique en Afrique requiert un accès universel au moyen d'un effort soutenu de réformes et d'investissements dans les infrastructures, les compétences et les plateformes numériques, ainsi que les services financiers. La Banque mondiale estime que le coût de ces investissements pourrait atteindre 80 à 100 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années, répartis de manière égale entre les secteurs public et privé. Nous appelons les organisations multilatérales à accroître le financement de projets en matière d'énergies renouvelables en Afrique. En outre, compte tenu du rôle clé que peut jouer le secteur privé pour parvenir à un accès universel, nous appelons les acteurs de ce secteur à avoir recours à tous les instruments disponibles, notamment les garanties partielles de risque et la couverture du risque politique, le cas échéant, pour encourager les investissements privés dans le secteur de l'énergie en Afrique. Pour atteindre l'accès universel à l'électricité en Afrique, environ 200 milliards de dollars d'investissements sont nécessaires d'ici à 2030, soit environ 20 milliards de dollars par an. Ces investissements n'incombent pas tous aux États, la production et la distribution d'électricité étant

de plus en plus assurées par le secteur privé. Les États doivent pour leur part investir dans les lignes de transmission et mettre en place les cadres juridiques et réglementaires porteurs d'investissements privés. Une meilleure couverture du risque politique peut rassurer les investisseurs pour qu'ils investissent dans des partenariats public-privé en Afrique. De plus, l'intégration régionale contribuerait à atteindre l'accès universel en permettant aux pays en surproduction d'exporter de l'électricité vers leurs voisins, augmentant la quantité d'investissements dans les infrastructures, y compris au moyen des fonds nationaux dédiés, tout en améliorant les investissements dans les infrastructures durables et de qualité, notamment grâce à l'engagement volontaire des États africains à évaluer la qualité et la durabilité de leurs projets d'infrastructures, entre autres à travers l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD) et du Consortium pour les infrastructures en Afrique, avec le soutien politique de l'Union africaine et l'appui technique de la BAD, du FMI, de la Banque mondiale et de l'OCDE. Cette évaluation volontaire et non contraignante s'appuiera sur des principes agréés au plan international tels que les G20 Principles for Quality Infrastructure Investment, en lien avec les travaux de certification du label de qualité du Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA). Elle visera notamment à garantir « l'ouverture et la transparence des passations de marchés pour que les projets dans les infrastructures soient rentables, sûrs et efficaces et que les investissements ne soient pas détournés de leur destination originelle »³; soutenant le développement des capacités de planification et de préparation des projets clés d'infrastructures et en favorisant l'émergence de projets bancables par : la promotion du déploiement de la plateforme multilatérale SOURCE pour la préparation de projets d'infrastructures durables, dirigée et financée conjointement par les BMD, ou autres instruments comparables ; le soutien aux facilités de préparation et de financement de projets d'infrastructures de qualité en Afrique, notamment les initiatives menées par l'Afrique comme Africa50 ; le renforcement de la communauté des professionnels africains des infrastructures, notamment la plateforme africaine des connaissances et de la formation dans le domaine des infrastructures (ALEAP), dirigée par l'AUDA-NEPAD, le Centre africain pour la transformation économique (ACET) et l'OCDE

Liste des participants au sommet ayant adopté la déclaration

Pays :

Afrique du sud, Algérie, Allemagne, Angola, Arabie saoudite, Belgique, Benin, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chine, Comores, Congo, RD Congo, Côte d'Ivoire, Égypte, Emirats arabes unis, Espagne, États-Unis, Éthiopie, France, Ghana, Italie, Japon, Kenya, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Niger, Nigeria, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Rwanda, Sénégal, Soudan, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie.

Ainsi que le Président en exercice de l'Union africaine, le Président de la Commission de l'Union africaine, le Président du Conseil européen et la Présidente de la Commission européenne.

1 Banque africaine de développement, Banque ouest africaine de développement, Institut de financement du développement Canada, International Development Finance Corporation (agence de développement américaine), Société islamique pour le développement du secteur privé (SID) et 15 institutions de financement du développement européennes.

2 Nous prenons acte du fait que le Cadre stratégique et capitalistique 2021-2025 de la BERD, adopté par les gouverneurs de la BERD, affirme un intérêt stratégique continu à l'égard d'une expansion limitée et graduelle en Afrique sub-saharienne. Cela ne présage en rien de l'éventuelle décision des gouverneurs à ce propos.

3 Principe 6.1 des Principes du G20 pour les investissements dans des infrastructures de qualité.

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Kinshasa sollicite le mentorat d'Evè Bazaïba

Reçue le 19 mai par la vice-Première ministre, ministre chargée de l'Environnement et du Développement durable, la commissaire générale à l'Environnement et Développement durable du gouvernement provincial de la capitale congolaise a sollicité l'apport de Mme Evè Bazaïba, dans le reboisement dans la ville de Kinshasa ainsi que dans d'autres projets liés au secteur de l'environnement et du développement durable.

La vice-Première ministre, ministre de l'Environnement, Evè Bazaïba Masudi et la commissaire générale à l'Environnement et Développement durable du gouvernement provincial de Kinshasa, Laetitia Bena Kabamba, ont évoqué plusieurs sujets en rapport avec le secteur qu'elles pilotent aux niveaux national et provincial. Elles ont notamment étudié comment la ville-province de Kinshasa voudrait être appuyée en ce qui concerne l'assainissement, conformément au programme du chef de l'Etat, un milliard d'arbre à l'horizon 2030. C'était, à en croire Mme Laetitia Bena Kabamba, de voir notamment comment travailler sur le reboisement dans la ville de Kinshasa. « Nous avons pris justement les disposi-

tions de travailler notamment le mois prochain sur la journée de l'Environnement. Nous sommes encore en discussions mais il s'agit de travailler sur les deux plans que sont le reboisement et l'assainissement », a-t-elle expliqué.

La commissaire générale à l'Environnement et Développement durable du gouvernement provincial de Kinshasa a également plaidé pour la pérennisation des actions à impact visible mais surtout pérennes de telle sorte que la population puisse rapidement adhérer, accompagner et avoir des gestes responsables, conformément à la vision du gouverneur de la ville de Kinshasa et le leitmotiv du gouvernement provincial qui est Kinshasa Bopeto, qui consiste à changer des mentalités et à tout assainir.

L'objectif, selon Mme Bena, c'est de faire de Kinshasa une mégapole attractive, rayonnante, résiliente et où il fait bon vivre.

La Commissaire générale à l'Environnement et Développement durable du gouvernement provincial de Kinshasa a remercié la vice-Première ministre, ministre de l'Environnement et du Développement durable pour son adhésion à cette vision. « Nous sommes sur la même longueur d'onde », a-t-elle avoué. Et de noter que la ville-province a besoin du mentorat de la vice-première ministre Evè Bazaïba à ce niveau-là. « Parce que nous savons que son leadership pourra nous permettre de faire de Kinshasa la province pilote pour ce genre d'actions », a-t-elle avoué. La commissaire générale Laetitia Bena Kabamba a également profité de cette occasion pour présenter ses civilités à la vice-Première ministre, ministre de l'Environnement et du Développement durable.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

Les urgences sanitaires du Haut-Katanga présentées au ministre de tutelle

La persistance des maladies telles que le choléra, la rougeole, la problématique de la covid-19 et la gestion des hôpitaux sont autant des priorités sanitaires qui ont été portées à la connaissance du ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbugani, par le ministre provincial de la Santé du Haut-Katanga, le Dr Joseph Nsambi Bulanda.

« Notre mission à Kinshasa consiste surtout à présenter nos priorités par rapport à notre province du Haut-Katanga en matière de santé, notamment le contrôle de la pandémie de covid-19, parce que nous partageons une longue frontière avec la Zambie et surtout que nous sommes ouverts à l'extérieur à toute la région de l'Afrique Australe à travers un trafic très important », a déclaré le ministre provincial de la Santé du Haut-Katanga au sortir de l'audience que le Dr Jean-Jacques Mbugani lui a accordée dernièrement.

Nous avons mis ensemble, a-t-il fait savoir, des stratégies avec le ministère national qui nous a rassuré son accompagnement dans la province. « Nous avons discuté sur la situation des épidémies habituelles, comme le choléra et la rougeole. Nous sommes très satisfaits de nos échanges avec le ministre de la Santé », a-t-il ajouté. La gestion des hôpitaux avec leur spécificité dans l'ensemble de province a été le



Le Dr Jean-Jacques Mbugani posant avec la délégation du ministre provincial de la santé du haut-Katanga

point de chute de cet entretien qualifié de fraternel et de haute qualité professionnelle par le ministre provincial de la Santé. De son côté, le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention a salué l'initiative de son collègue du gouvernement provincial. Il a rassuré ce dernier que les préoccupations présentées seront prises en compte par le ministère natio-

nal de la Santé qui va apporter des solutions en termes de prise en charge et prévention dans la lutte contre les épidémies et surtout dans la sensibilisation pour le vaccin anticovid-19. « Conformément à la vision

du chef de l'Etat qui prône la Couverture Santé Universelle, le gouvernement de la République, à travers le Premier ministre, ne ménagera aucun effort pour assurer les soins de santé de qualité en faveur de la population du Haut-Katanga », a souligné le Dr Jean-Jacques Mbugani, qui a été assisté de la vice-ministre de la Santé, Mme Véronique Kilumba.

B.L.

COVID-19

Mille patients guéris en RDC

Selon la mise à jour fournie à la date du 19 mai dernier, mille patients supplémentaires sont sortis guéris. Ces personnes guéries sont essentiellement de Kinshasa et des différentes provinces touchées par la pandémie.

Avec ce nombre de guéris, le cumul de personnes guéries en République démocratique du Congo (RDC) est de vingt-sept mille six cent trois. Ce qui représente un taux de guérison de 90 %. Avec les données rapportées jusqu'au 19 mai, a indiqué l'OMS dans son bulletin sur l'évolution de la covid-19, la RDC a enregistré quarante-neuf nouveaux cas de contamination par le coronavirus. Sur les quarante-neuf cas confirmés, la ville de Kinshasa a rapporté quatorze, onze au Nord-Kivu, sept dans le Haut-Katanga, six dans la Tshopo, cinq au Lualaba, quatre à l'Equateur et deux au Kasai. Les tests ont été réalisés sur les quatre cent trente-huit échantillons reçus pour l'analyse biologique à l'INRB. Le nombre total de cas positifs au nouveau coronavirus en RDC est de trente mille sept cent cinquante-sept. Trois nouveaux décès des cas confirmés ont été rapportés dans la province du Nord-Kivu dont deux décès survenus au niveau communautaire et un dans un centre des soins pour covid-19. Le total de cas mortels en RDC à la date du 19 mai est de sept cent soixante-dix-neuf décès. Soit un taux de létalité de 2,5 %.

En semaine 19 (du 10 au 16 mai), la circulation du virus SARS-CoV-2 a connu une baisse modérée en RDC. Mais la vigilance reste de mise en raison de la détection à Kinshasa du préoccupant variant B.1.617.2, actuellement en circulation de grande ampleur en Inde. Ce variant se caractérise par un taux de croissance plus élevé que les autres, suggérant une contagiosité massive, et faisant craindre un rebond de l'épidémie dans les provinces les plus affectées de la RDC. Dans le même temps, les données cumulées depuis le début de l'épidémie de covid-19 montrent que la capitale de la RDC reste la ville la plus touchée par la circulation du virus SARS-CoV-2 dans le pays, avec 69 % du total de cas, suivie du Nord-Kivu (9 %), du Haut-Katanga (6,6 %), du Kongo central (5,6 %), du Sud-Kivu (3 %) et du Lualaba (3 %).

Pour ce qui est de la vaccination, quatorze mille quatre cent trente-quatre personnes ont été vaccinées avec la première dose du vaccin Astra Zeneca. Ces données viennent des différents sites de vaccination de Kinshasa avec dix mille neuf cent cinquante et un vaccinés et des provinces ayant lancé leurs campagnes de vaccination contre le coronavirus, à savoir Haut-Katanga avec mille sept cents vaccinés, Kongo central cent dix-huit, Nord-Kivu mille trois cent soixante-dix et Sud-Kivu deux cent quatre-vingt-quinze.

Blandine Lusimana

BOXE DES PHARAONS RÉNOVÉE

Prospère Louvila attendu à Kinshasa pour l'Open international

Dans le cadre de l'organisation à Kinshasa du premier Open international de la boxe des pharaons rénovée, le président de l'organisation mondiale de cette discipline ayant sa source en Egypte antique, Prospère Louvila, va séjourner à Kinshasa le 1er juin.

Les préparatifs vont bon train pour la tenue de la première édition de l'Open international de la boxe des pharaons rénovée - Sawara combat africain pour les pays du Bassin du Congo. Cette compétition se tiendra du 5 au 6 juin au collège Boboto dans la commune de Gombe à Kinshasa, en République démocratique du Congo (RDC). A cet effet, annonce le mani (maître) Jimmy Honoré Massamba Diambote (cordon noir 8e degré en boxe des pharaons rénovée et importateur de cette discipline de combat en RDC), le président de l'organisation mondiale de la boxe des pharaons rénovée, Prospère Louvila est attendu dans la capitale RD-congolaise le 1er juin. Il sera accompagné de Jean Samba, le rénovateur de Sawara combat africain.

Les deux officiels de cette discipline ayant son origine dans l'Egypte antique viendront à Kinshasa pour rencontrer les autorités politico-sportives de la RDC pour la facilitation du bon déroulement de l'Open international. Il est donc prévu une rencontre avec le ministre des Sports et Loisirs, Serge Chembo Nkonde, une autre avec le secrétaire général aux Sports et Loisirs, Barthélemy Okito Oleka. Prospère Louvila et Jean Samba s'entretiendront également avec le directeur chef de service des activités physique et sportives au ministère des Sports et avec le président du Comité olympique congolais (COC), Amos Mbayo Kitenge. Notons que douze pays du Bassin du Congo sont invités à prendre part à cette première édition de l'Open international du Sawara combat africain. Quatre d'entre eux ont confirmé leur participation. Il s'agit du Congo Brazzaville dont est originaire Jean Samba, du Cameroun, l'Angola et naturellement la RDC pays hôte. Et, apprend-on, les athlètes du Cameroun sont attendus à Brazzaville déjà le 25 mai pour aller à Kinshasa. Les Léopards boxe des pharaons rénovée de la RDC se préparent déjà à l'ITC/Ngaliema pour cette joute sportive. Ils se regrouperont au siège de la Fédération de boxe des pharaons rénovée à Kinshasa à partir du 23 mai, a fait savoir le mani Jimmy Honoré Massamba Diambote. D'après Marcel Muanza Landu, entraîneur national adjoint de l'équipe Sawara combat africain de la RDC et second du titulaire Nani Simon Kazeyimoko, la sélection congolaise vise à remporter la Coupe de l'Open qui ne doit rester en RDC. Rappelons que le comité d'organisation de l'Open s'était réuni le 29 avril dernier au siège du COC afin de lancer officiellement les activités de cet événement sportif pilote en RDC.

Martin Engimo

SOMMET DE PARIS

Denis Sassou N'Guesso multiplie les audiences

En marge du sommet de Paris, le chef de l'État congolais a reçu des personnalités politiques et du monde économique.

Mercredi 19 mai, au lendemain du sommet sur le financement des économies africaines qui s'est déroulé le 18 mai à Paris, le président Denis Sassou N'Guesso a commencé ses audiences en recevant son homologue togolais, Faure Gnassingbé.

Les deux hommes se rencontreraient pour la seconde fois, en peu de temps, dans le cadre de consultations régulières sur les questions d'intérêt commun entre le Congo et le Togo, y compris les sujets d'actualité africaine.

Cette fréquence de rencontres, au haut niveau, dénote de la bonne tenue des liens d'amitié et de coopération entre les deux pays.

Audrey Azoulay, directrice de l'Unesco, a été ensuite reçue. Par cette entrevue, la directrice de l'institution onusienne, en campagne pour sa réélection, est venue solliciter auprès du président Denis



Jean-Yves Le Drian/DR

Sassou N'Guesso l'obtention du soutien du groupe africain à l'Unesco, en sachant que le Congo intégrerait son conseil, cette année.

A l'issue de cette consultation, cette dernière a évoqué

la série de projets envisagés comme possibles à réaliser au Congo.

Ensuite, le chef de l'État a reçu Rachida Dati, maire du septième arrondissement de Paris, personnalité connue

des Congolais. Elle a soutenu la création des écoles d'excellence au Congo. A l'issue de

l'audience, elle a exprimé sa volonté de s'impliquer dans le rayonnement de la jeunesse congolaise.

A l'issue de son entretien avec le chef de l'État congolais, Cyrille Bolloré, président du

groupe éponyme a confié à la presse la ferme volonté de son groupe de continuer l'extension du port de Pointe-Noire en eau profonde et de placer ce complexe portuaire au rang du plus grand en Afrique.

Dans le cadre de la coopération bilatérale entre le Congo et la France, Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de la République française est venu à la rencontre du président Denis Sassou N'Guesso.

Pour clore ce ballet diplomatique, politique et économique, Moussa Faaki Mahamat, président de la Commission de l'Union Africaine est venu s'enquérir également sur l'actualité des dossiers du moment à repasser en revue avec le président congolais.

Rappelons que le 18 mai, en fin de journée, Patrick Pouyané a été reçu. Le président du groupe Total a exprimé le souhait de son groupe de conserver sa position de leader des investisseurs au Congo.

Marie Alfred Ngoma

EXÉCUTIF

La composition du nouveau gouvernement

-Premier ministre, chef du gouvernement: **Anatole Collinet Makosso**

- Ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale : **Firmin Ayessa**

-Ministre d'Etat, ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation : **Claude Alphonse Nsilou**

- Ministre d'Etat, ministre des Industries minières et de la Géologie : **Pierre Oba**

- Ministre d'Etat, ministre des Affaires foncières et du Domaine public : **Pierre Mabiala**

Ministres

- Ministre de l'Aménagement du territoire des infrastructures et de l'entretien routier : **Jean-Jacques Bouya**

- Ministre de la Défense nationale : **Charles Richard Mondjo**

- Ministre de la Sécurité et de l'Ordre public : **Raymond Zéphirin Mboulou**

- Ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger : **Jean-Claude Gakosso**

- Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche : **Paul Valentin Ngobo**

- Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public : **Roger Rigobert Andely**

- Ministre des Hydrocarbures : **Bruno Jean Richard Itoua**

- Ministre de la Communication et des Médias Porte-parole du gouvernement : **Thierry Lézin Mougalla**

- Ministre des Zones économiques spéciales et de la diversification économique : **Emile Ouosso**

- Ministre des transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande :

Jean Marc Thystère Tchikaya

- Ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones:

Aimé Ange Wilfrid Bininga

- Ministre de l'Économie, du Plan, de la statistique et de l'Intégration régionale:

Ghislaine Ingrid Olga Ebouka-Babackas

- Ministre de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local : **Guy Georges Mbaka**

- Ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat :

Josué Rodrigue Ngouonimba

- Ministre de l'Environnement du Développement durable et du Bassin du Congo : **Arlette Soudan-Nonault**

- Ministre de l'Économie forestière : **Rosalie Matondo**

- Ministre de la Santé et de la Population : **Gilbert Mokoki**

- Ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public privé : **Denis Christel Sassou Nguesso**

- Ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique : **Honoré Sayi**

- Ministre de la jeunesse et des Sports et de l'Éducation civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi : **Hugues Ngouélondélé**

- Ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé :

Antoine Nicéphore Thomas Fylla Saint-Eudes

- Ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel : **Jacqueline Lydia Mikolo**

- Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique : **Edith Delphine Emmanuel née Adouki**

- Ministre de l'Enseignement pré-scolaire primaire, secondaire et de l'Alphabétisation : **Jean luc Mouthou**

- Ministre de l'Enseignement technique et professionnel:

Ghislain Thierry Manguessa Ebome

- Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique :

Léon Juste Ibombo

- Ministre du Tourisme et des Loisirs : **Destinée Ermella Doukaga**

- Ministre de la Culture et des Arts : **Dieudonné Moyongo**

- Ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire : **Irène Mboukou**

- Ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement : **Ines Nefert Ingani**

-Ministre du contrôle d'État chargé de la qualité du service public et de la lutte contre les antivaleurs : **Jean Rosaire Ibara**

Ministres délégués

- Ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la réforme de l'Etat :

Luc Okio

- Ministre délégué auprès du ministre des Finances et du Budget, chargé du Budget : **Ludovic Ngatsé**